

## Coupez !

Publié le jeudi 26 janvier 2006

Voir en ligne : <https://www.france-science.org/Coupez.html>

Daniel Donato, 29 ans, doctorant au Department of Forest Science de Oregon State University, est au centre d'une controverse sur l'impact des nettoyages consécutifs aux feux de forêts.

Dans une brève publiée le 20 janvier dans Science et cosignée avec son mentor, Beverly Law, le jeune chercheur remet en cause le bien-fondé des coupes de nettoyage opérées après un incendie dans le district de Biscuit, Oregon. Le Biscuit Complex Fire, provoqué par de violents épisodes orageux, avait ravagé près de 200.000 hectares de forêt. Déclaré le 13 juillet, l'incendie n'avait pu être maîtrisé que le 5 septembre.

Selon Daniel Donato et ses collègues, qui ont comparé des parcelles nettoyées à des parcelles laissées à la régénération naturelle, les jeunes plants de conifères seraient 3 à 4 fois plus nombreux dans les parcelles n'ayant pas fait l'objet d'interventions. En revanche, les coupes augmenteraient d'un facteur 4 la densité de déchets de bois grossiers et fins dans les parcelles nettoyées. Cette plus grande disponibilité de combustible accroît les risques d'incendie futur.

Cette opinion va à l'encontre du credo de l'administration fédérale qui a fait des coupes forestières préventives ou régénératives un instrument clé de la gestion des forêts fédérales. Ainsi, la loi Healthy Forests, signée par le Président Bush le 3/12/2003, avait mis l'accent sur la réduction des quantités de "combustible dangereux" et facilité les interventions de nettoyage par les sociétés forestières. L'absence de contrôle exercé sur ces opérations avait été fortement critiquée par les organisations de défense de la nature. Une loi actuellement en discussion au Congrès vise à étendre ce type de coupes à la gestion post-incendie.

L'opinion exprimée par Daniel Donato et ses collègues heurte également le consensus académique au sein du College of Forestry. Un collectif de professeurs et de scientifiques a ainsi adressé une lettre au journal Science, afin d'empêcher la publication de l'article, dont "les généralisations très larges, notamment les conclusions infondées suggérées par le titre de l'article, vont très au-delà de ce que les données étayent". Cette lettre met en cause le processus de peer review, un sujet actuellement sensible pour Science. L'éditeur en chef du journal a répondu qu'il n'envisageait nullement de retirer la publication mais "encourage la soumission de commentaires techniques par les contradicteurs".

10% des ressources du collège de foresterie de Oregon State University proviennent d'une taxe sur les coupes forestières.

### Source :

- E-news : <http://insidehighered.com/news/2006/01/24/logging>

- <http://www.oregonlive.com/news/oregonian/index.ssf?/base/news/1137729313106480.xml&coll=7>

### Pour en savoir plus, contacts :

- Donato et al., Post-wildfire Logging Hinders Regeneration and Increases Fire Risk, Science, 311 (5759), 352, 20/1/2006 : <http://www.nativeforest.org/pdf/Donato-01-06-06%201.pdf>

- Lettre du collectif de scientifiques au journal Science - 17/1/2006 :

[http://www.oregonlive.com/pdfs/news/sessions\\_letter.pdf](http://www.oregonlive.com/pdfs/news/sessions_letter.pdf)

- L'incendie du "Biscuit Complex" : [http://www.wilderness.org/Library/Documents/WildfireSummary\\_Biscuit.cfm](http://www.wilderness.org/Library/Documents/WildfireSummary_Biscuit.cfm)

- Le Forest Emergency Recovery and Research Act, introduit à la Chambre des Représentants le 2/11/2005, par le représentant Walden (Oregon) :

[http://frwebgate.access.gpo.gov/cgi-bin/getdoc.cgi?dbname=109\\_cong\\_bills&docid=f:h4200ih.txt.pdf](http://frwebgate.access.gpo.gov/cgi-bin/getdoc.cgi?dbname=109_cong_bills&docid=f:h4200ih.txt.pdf)

- Le Healthy Forest Restoration Act (2003) :

[http://frwebgate.access.gpo.gov/cgi-in/getdoc.cgi?dbname=108\\_cong\\_bills&docid=f:h1904enr.txt.pdf](http://frwebgate.access.gpo.gov/cgi-in/getdoc.cgi?dbname=108_cong_bills&docid=f:h1904enr.txt.pdf)

Code brève

ADIT : 31812

**Rédacteur :**

Philippe Jamet, AST, [Philippe.Jamet@diplomatie.gouv.fr](mailto:Philippe.Jamet@diplomatie.gouv.fr)